

## CAROLE DELGA

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@CaroleDelga Paris, le 14 janvier 2015 N° 328

## Carole DELGA a lancé la nouvelle offre « Garantie Relais » de la SIAGI pour faciliter l'octroi de crédits à court terme aux artisans et entreprises de proximité

Carole DELGA, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire a lancé, mercredi 7 janvier, la nouvelle offre « Garantie Relais » de la SIAGI pour faciliter l'octroi de crédits à court terme aux artisans et entreprises de proximité.

Société de caution mutuelle de l'Artisanat et des activités de proximité, la SIAGI garantit aux banques les prêts qu'elles accordent aux entreprises de moins de 50 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions d'euros.

Les « Garanties Relais » poursuivront un double objectif :

- faciliter le refinancement d'actifs ayant été autofinancés : l'objectif est d'aider les entreprises dont la capacité d'autofinancement s'est épuisée, à reconstituer leur trésorerie.
- se substituer aux garanties personnelles : la cession par un associé de ses parts ou actions ne doit pas pénaliser le financement de l'entreprise : c'est pourquoi la Siagi se substituera partiellement ou totalement aux cautionnements qui avaient été donnés par cet associé.

Après avoir visité, aux côtés de Bernard STALTER, Président de la SIAGI, la menuiserie « Les Billots de Sologne » à Coullons (Loiret), fabricant de meubles de métiers en bois, Carole DELGA a déclaré :

« Cette « Garantie Relais » va non seulement permettre aux artisans d'accéder plus facilement aux financements, mais elle s'inscrit aussi en pleine cohérence avec les politiques de soutien au développement et à la transmission des TPE et des PME, au-delà même du financement. La SIAGI accompagne très en amont les chefs d'entreprises, pour les aider au montage financier de leur projet, en leur offrant une pré-garantie pour leur permettre de mieux négocier leur prêt bancaire s'inscrit parfaitement dans cette philosophie ».

## Contact presse:

**Cabinet de Carole DELGA** - Sophie DULIBEAU et Anthony PORCHERON 01 53 18 44 13 - <a href="mailto:sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr">sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr</a>

